4e année - N° 28
Nouvelle série

LE NUMERO : **25** CENTIMES

10 Décembre 1932

Directeur : P. E. LAMAISON

LES LANDES

Hebdomadaire régional

La rédaction est ouverte tous les samedis de 15 heures à 17 heures : rue Vincent-Depaul, 79 à Dax. Téléph. 43

Rédacteur en chef : **MATHIAS MORHARDT**
Villa Yayi à Capbreton (Landes) · Téléph. 78

ADMINISTRATION-PUBLICITE
Madim - Rue Maubec. Bayonne - Téléph. 12.20

BUREAUX A :
DAX - 79, Rue Vincent-Depaul
BAYONNE - Place des Basques

La défense de la Forêt landaise

ON lira plus loin les passages essentiels du discours que notre très distingué collaborateur, M. Roger Sargos, ingénieur des Eaux et Forêts, maire d'Aureilhan, a prononcé samedi au banquet annuel de l'Association landaise de Bordeaux. Nous avons eu, M. Pierre Lamaison et moi, grand plaisir à l'entendre et à l'applaudir. M. Roger Sargos est un technicien. Mais c'est aussi un combattif. S'il connaît à merveille les ennemis de la forêt landaise, — « l'eau, le feu, les insectes, les champignons, la brande, la molinie, et le fisc, » a-t-il dit plaisamment — il connaît aussi les moyens d'en triompher. C'est pourquoi le pessimisme n'a pas d'action sur lui. Il proclame hautement que, malgré la crise actuelle la forêt landaise conserve toute sa valeur. Il montre que d'ailleurs si, avant la guerre, le prix de la gemme atteignait 70 frs. or la barrique, et si en 1913, elle atteignait même cent frs., la moyenne des dix dernières années est de 650 frs., soit 110 frs. or. En 1932, ce prix est tombé à 330 frs. soit 66 frs. or, ce qui représente les 4/5 de son prix d'avant guerre. Or, cette situation peut s'améliorer. Le consommateur doit exercer une influence bienfaisante sur la farêt landaise. M. Roger Sargos invite [illegible] éloquente, les propriétaires et les entrepreneurs à employer des peintures à l'essence de térébenthine landaise et à faire leurs parquets en pin des Landes. Aux ménagères, il demande de n'utiliser les savons, les cirages et les encaustiques que s'ils sont fabriqués avec les produits de notre forêt. Il presse les industriels et les commerçants d'employer pour leurs emballages des caisses en bois de pin maritime ou des papiers kraft confectionnés avec de la cellulose landaise. On sera d'autant mieux inspiré en suivant ses conseils, ajoute M. Roger Sargos, qu'on sera assuré ainsi d'avoir des produits de bonne qualité.

« La forêt landaise, a-t-il conclu, est, aujourd'hui comme hier, la plus sûre des caisses d'épargne. »

Mais ce qui, dans le discours de M. Roger Sargos et dans les commentaires qu'il a bien voulu nous en donner ensuite, m'ont paru de nature à retenir plus spécialement l'attention de notre population forestière, c'est ce qu'il nous a dit du problème du gemmage. Assurément, le petit pot à résine qu'a inventé Pierre Hugues en 1844, et auquel notre ami René Cuzacq a rendu un juste hommage dans son beau livre « Propos landais et bayonnais », réalisait un immense progrès sur les procédés grossièrement empiriques qu'on employait auparavant et qui consistaient à creuser au-dessous de la care un simple petit trou dans le sable.

Aujourd'hui, pourtant, les progrès de la chimie montrent que le pot à résine de Pierre Hugues n'est, lui même, qu'un procédé empirique, nettement insuffisant. La gemme est un produit d'une richesse infinie mais dont les éléments les plus précieux sont d'une décevante instabilité. Dès son arrivée à l'air libre, elle abandonne à l'atmosphère ambiante où ils se volatilisent, une foule d'éléments qui, captés avec soin par un instrument « ad hoc », permettraient d'augmenter d'une manière fort intéressante, le rendement de la forêt landaise. Au surplus la gemme elle-même telle que nous la recueillons dans le petit pot de Pierre Hugues, n'est-elle pas déjà dénaturée par le contact avec l'air, avec l'eau, avec les matériaux qui l'enveloppent ? Il nous manque un procédé d'extraction de la sève du pin maritime qui permette de la protéger contre les multiples dangers qui la menacent. Cet instrument, est-ce celui qu'étudie l'ingénieur italien, M. de Bellini, qui a fait déjà tant d'intéressantes expérimentations dans la forêt landaise ? Nous ne sommes pas, on le pense bien, qualifié pour l'affirmer. Il n'y a de certain que ceci : c'est qu'il faut trouver cet instrument. Lorsque les techniciens l'auront mis au point et lorsque l'utilisation pourra en être généralisée à des conditions pratiquement accessibles, la forêt landaise prendra un essor industriel dont l'importance est illimitée.

MATHIAS MORHARDT

P. S. — Une commission de fonctionnaires et de techniciens assez imposante a été chargée de se rendre à Berlin afin d'y établir les bases d'un nouvel accord commercial franco-allemand. On sera fortement surpris dans les Landes de constater que cette commission ne comprend pas un seul représentant autorisé de notre grande industrie forestière. Comme on le sait, pourtant, l'Allemagne est la principale consommatrice des produits de la forêt landaise. A ce titre, il importait tout spécialement que ses intérêts fussent défendus avec énergie et en toute connaissance de cause. Souhaitons que nos Parlementaires interviennent promptement auprès du ministre du commerce pour obtenir que l'industrie des bois et résineux landais ne soit pas sacrifiée dans les circonstances présentes.

La conquête Touristique de de l'Adour

On sera surpris de trouver dans la « Revue du Touring-Club » un article de dénigrement contre notre fleuve, ce magnifique Adour, dont nous décrivions naguère les incomparables beautés. Il est vrai que l'Adour est, paraît-il, « de difficulté moyenne ». Cela suffit-il à expliquer le dédain qu'on lui témoigne dans l'organe officiel du tourisme français ?

« L'Adour, dit l'auteur de l'article, dont nous devons ici relever l'inadvertance, peut être également citée comme rivière de difficulté moyenne mais le peu d'intérêt de ses rives (!...) empêche de le mettre sur le même pied que les cinq autres rivières.

Ces cinq rivières, le Célé, la Dordogne, la Vézère, le Tarn et l'Aveyron, sont seules dignes, paraît-il, dans le sud-ouest d'être recommandées aux Canocistes par la « Revue du Touring Club. » Ainsi en a décidé l'auteur de l'article, M. Henri de la Tombelle.

Il est vrai que M. Henry de la Tombelle ne parle pas davantage du Courant d'Huchet et du Courant de Soustons dont, pourtant, d'innombrables et illustres touristes ont célébré les beautés. Notre confrère a évidemment besoin de venir dans les Landes compléter et préciser ses notions sur la beauté de l'Adour et de nos cours d'eau. Ce qu'il dit de la Leyre et du Courant de Sainte-Eulalie (entre Biscarrosse et Aureilhan) montre qu'il ne connaît encore que le nord des Landes. Quand il voudra bien faire avec nous, la descente des Courants d'Huchet et de Soustons et surtout celle de l'Adour entre Dax et Bayonne, il ne manquera pas de faire acte de contrition.

La prise de Mont-de-Marsan par le futur Henri IV

Henri IV était-il landais ? A 80 %, d'après Jean Rameau, qui a tenu à répondre lui-même à la question de notre rédacteur en chef. Toujours était-il que, de longue date déjà, la petite vicomté du Marsan avait été annexée au Béarn, si celui-ci allait être à son tour réuni par mariage aux seigneuries des Albret s'alignant de Vieux-Boucau et Capbreton à Nérac.

Fils de Jeanne d'Albret, converti de force à la St-Marthélémy, s'évadant de la Cour en 1576, Henri de Navarre retrouve aussitôt ses domaines héréditaires. Mais en outre, comme son père Antoine de Bourbon, il est gouverneur de la province de Guyenne au nom du roi de France : pour contrôler ses actes, il y a, il est vrai, un autre grand personnage qui lui est associé au nom du roi de Paris : le marquis de Villars d'abord, Armand de Goutaut-Biron ensuite, plus tard le maréchal de Matignon.

L'année 1580 est remplie par la huitième guerre de religion : « guerre des Amoureux » dira l'Estoile, car le « Vert-Galant » a déjà sa réputation solidement établie : de son côté sa femme légitime, Marguerite, la fille de Catherine de Médicis, n'a pas donné l'exemple d'une fidélité parfaite !... — Il faut dire aussi que la rivalité du roi de Navarre et de Biron en Guyenne ne fut point étrangère à la reprise de la guerre civile.

Le principal épisode en fut la prise brillante de Cahors par le roi Henri IV (mai 1580). Mais la riposte ne se fit pas attendre : vaillant et énergique, belle figure landaise s'il en fût, Bertrand de Poyanne qui commande à Dax « pour le roy », se jette en septembre sur Mont-de-Marsan et s'empare de la ville.

En novembre 1580, la paix du Fleix (Dordogne) accorde au futur Henri IV le renvoi de Biron, la restitution de diverses places de sûreté — et de Mont-de-Marsan.

Cette dernière clause n'est pas exécutée. C'est alors que le 21 Novembre 1583, par un coup de surprise hardie, une petite troupe reprend Mont-de-Marsan pour le compte du futur Henri IV : et c'est l'à que le 25 novembre, M. de Bellièvre vient porter au roi de Navarre les offres d'accomodement de Catherine de Médicis.

De la surprise de Mont-de-Marsan, voici l'incomparable récit que nous en a laissé d'Aubigné dans la langue si savoureuse du 16e siècle : il constitue la plus curieuse page de l'histoire montoise. Ajoutons que déjà Henri IV pratiquait cette politique de tolérance qui devait lui rallier la France entière : la majorité des habitants de Mont-de-Marsan étant catholique, il leur laissa un maire catholique et un gouverneur, commandant militaire, catholique.

R. C.

« Le Mont-de-Marsan est basti à la rencontre de deux rivières qui lui servent de fossé, hormis par la teste du chasteau. Or pour ce que ces rivières sont profondes, les murailles de ce costé-là ne sont que de 15 pieds [5 mètres] ; c'est pourquoi la délibération fut de faire descendre un bateau le long de la Douce, ce bateau d'un arbre creusé pour ce que la rivière n'en a point d'autres. Soit dit, en passant, que le bateau se coula aux pieds de la tour du chasteau en une nuit fort noire. La sentinelle cracha sur le visage de celui qui le menoit. Là-dedans passèrent soixante hommes, quatre à quatre, couchés de leur long les uns sur les autres, ce vaisseau hormis la première fois, tiré et retiré avec de la mèche [corde]. Sur la fin du passage des soixante, le jour se lève, et descouvrit à ceux qui estoient passés un si gros et si espais amas de ronces que pas un d'eux n'espéra pouvoir aller à la muraille. Leur estonnement estant communiqué à ceux qui devoient s'embarquer, nul ne voulut plus augmenter la troupe misérable. Ceux qui savoient nager se despouillent pour repasser. Tout cela à la vue et à 80 pas d'un grand portail où on plantoit un corps de garde. Il avoit passé des premiers un des entrepreneurs que nous avons nommés [un habitant de la ville] qui estoit procureur et avoit fortuitement porté une grande dague. Celui-ci voyant qu'il ne pouvoit attendre d'une prison que la corde, empesche de se jeter en l'eau ceux qui s'y préparoient, se jette dans les ronces, fait un commencement de passage avec sa dague, emploie les mains et les dents à arracher, et en avoit passé la moitié avant qu'aucun prit courage de lui aider.

Il estoit près de soleil levant que le silence de dedans faisoit croire à tous les entrepreneurs qu'on les attendoit sur le ventre.

Enfin, ce pauvre procureur (1), n'en pouvant plus, tourna les dents et les mains sanglantes vers ses compagnons, leur disant « Vaut-il pas mieux aller mourir là-dedans ? » Sur quoi, un soldat des gardes tira son espée pour combattre les ronces. Comme la troupe vit que les deux tiers estoient passés, ils s'y jettent tous. Il arrive la plus furieuse et espaisse pluie qui se soit jamais remarquée. Voilà le pied de la muraille gagné, deux eschelles mises, la muraille passée. Le procureur crie qu'on n'oubliast pas quelques haches qui estoient là. Ils se trouvent tous enfermés en un jardin ; ils brisent les portes avec beaucoup de bruit, ils arrivent dans la grand'rue, chamaillent les portes de la ville. La pluie s'arreste et le soleil se lève sur leur besogne. Enfin, sans qu'il se tirast une arquebusade, ils ouvrent toutes les portes, et donnent entrée au Roi de Navarre qui y estoit accouru (il attendoit à St-Justin le résultat de la tentative) et fit faire ses logis avec aussi peu de désordre que s'il fust arrivé à Nérac, sans que la garnison eust autre chose, pour couvrir sa honte, que que l'orage effroyable qui avoit estonné ceux de dedans. Quand aux autres, il faut dire que la nécessité les avoit endurcis ».

(1) Un procureur correspond à un avoué dans l'ancienne France.

Propos d'un landais

IL peut paraître surprenant que les « Landes » consacrent une rubrique importante au Cinéma. Cependant il n'est pas nécessaire d'armer notre œil de la loupe-monocle des horlogers pour rechercher, dans le mécanisme de la vie moderne, aux engrenages multiples, la roue dentée qui a nom cinéma. C'est une des plus grosses pièces.

Léon Bailby consacre cette semaine, au cinéma, « Les Heures Nouvelles » dont les quatre lignes quotidiennes pèsent si grandement sur les leviers de commande. Il nous révèle qu'aux Etats-Unis, le film vient deuxième, et immédiatement après l'acier, dans l'ordre d'importance de la production industrielle.

Et Léon Balby qualifie de chef-d'œuvre le film français « Poil de Carotte » tiré de deux ou trois livres de Jules Renard. Il crie au miracle ! Pourtant, dans son même journal, des placards immenses mettent en lumière les mérites d'une douzaine de films stupides alors que « Poil de Carotte », que l'on passe actuellement à Paris, bénéficie de deux lignes maigres.

Les Américains savent, aussi, manier la publicité. Et cette production industrielle doit même venir, chez eux, avant l'acier ! De la publicité ils en font même sur nos dettes et nous croyons ce qu'ils en disent ; savoir, que nous leur devons de l'argent !

A bon vin point d'enseigne, dit un viel adage de chez nous. Il était de bonne fortune au lent vieux temps des diligences où après quelque expérience personnelle, le postillon fixait irrémédiablement son choix. Mais avons-nous le temps, aujourd'hui, de piper à tous les tonneaux de nos routes croisées ?

Le Bon Dieu a ses cloches. Les littérateurs ont le prix Goncourt et la Côte d'Azur a cette superbe salle atmosphérique que l'on inaugure ce jeudi à Paris.

M. Mistler, notre jeune et ardent Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, inaugurera, dans le vestibule de cette salle moderne, une plaque de bronze à la gloire de Louis Lumière, le grand Lyonnais qui montrait sa découverte, il y a quelque trente-six ans, à un monde étonné. Il était loin de soupçonner la puissance possible de ses ombres chinoises.

Bien avant la Marne, le cinéma invention française, a lui aussi payé la contre-partie de nos dettes envers l'Amérique. Je dis : lui aussi !

P.E.L.

LA GLOIRE DES LANDES

Une grande œuvre de propagande va naître. Elle est appelée à corriger efficacement les disgrâces du destin, que la crise économique rend particulièrement rigoureuses. Mais les Landes pouvaient-elles les accepter sans lutter ? Ne se devaient-elles pas à elles-mêmes de résister aux difficultés que les événements accumulent autour de nous ? « La difficulté de réussir, a dit Figaro, ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre ». C'est ce qu'ont pensé les Landais et les amis dévoués des Landes qui, réunis au Déjeuner d'Hossegor des Amitiés landaises, ont montré que pour organiser largement la propagande touristique, industrielle, agricole, historique et artistique landaise c'est au cinéma, et au beau cinéma parlant et sonore qu'il faut recourir. Les précieux conseils de M. Paul Grunebaum-Ballin ont été entendus. Une société anonyme est en voie de formation. C'est Mlle Suzanne Castets, aimable incarnation de la grâce et de l'esprit landais, qui en est la présidente. Comme il convenait, le doyen des écrivains landais, Jean Rameau, a bien voulu accepter d'en être en quelque sorte le parrain. Voici l'article qu'il adresse à la presse landaise et que nous sommes heureux de reproduire ici :

J'apprends qu'un beau film touristique sur les Landes est en préparation. Quelques admirateurs de ce pays qui ont mis à leur tête Mlle Suzanne Castets, de Mées, une Landaise enthousiaste et spirituelle, veulent faire connaître à l'univers les mille séductions de notre terroir. Il faut les en louer. Les Landais s'intéresseront sans doute à cette œuvre et ne laisseront pas à des Parisiens le soin de travailler seuls au bon renom de notre département.

Je me souviens d'une époque où elles étaient fort décriées, ces pauvres Landes. On n'osait guère se dire Landais, à Paris ni ailleurs. Je connais une belle actrice née aux environs de Morcenx, qui se déclarait volontiers Bordelaise ou Toulousaine, dans les milieux élégants, mais qui aurait rougi d'avouer qu'elle était du même pays que Jeanne d'Albret et saint Vincent-de-Paul. Je sais en outre un magnifique artiste, l'un des plus illustres du monde, qui n'était pas fier devant les duchesses, lorsqu'un de ses admirateurs, landais comme lui-même, se permettait de lui rappeler son origine et de le saluer dans cette langue harmonieuse, la nôtre, qu'Henri IV ne dédaignait point de parler à la cour de France.

Que les temps sont changés ! Tous les hommes de goût veulent être landais, à présent. Les Landes sont à l'honneur et à la gloire. Des écrivains de Paris ou de Pontoise veulent s'installer chez nous, font des livres sur nous, se mêlent sympathiquement à nous et tâchent d'attraper notre accent de Gascogne pour séduire les Muses.

Apollon déménage. Il quitte son Parnasse de la Doride, pour nos dunes d'Hossegor. Et le courant d'Huchet fait la pige — comme s'exprimerait maintenant Homère — au vieux Permesse de la Béotie.

Eh bien, félicitons-nous-en. Là où se plaisent les Muses, Plutus — divinité plus honorée — ne tarde pas à paraître. Et Mercure le suit d'un pied léger. Ne parlons pas de Vénus : elle est déjà des nôtres. Nos visiteurs s'en aperçoivent bien en jetant un [illegible] sur tant de nos jeunes Lanusquettes à qui le beau Pâris aurait offert mieux qu'une pomme de la Troade : une pêche de la Chalosse.

⁂

Il était à prevoir qu'un jour ou l'autre ce département aux aspects si variés serait l'un des plus visités de France. Il présente les trois beautés classiques chères à tous les contemplateurs : la forêt, la mer et la montagne — la montagne vue de loin, c'est-à-dire poétisée, bleue et blanche, celle qui n'écrase pas mais qui ravit, exalte, fait penser à des amours profondes, épanouies là-haut entre ciel et terre, et dont naissent des gaves purs comme des pleurs de vierges, sous des nuages caressants comme des bras d'époux.

Il y a certains côteaux de Chalosse qui sont, sur les Pyrénées, des belvédères incomparables. Je sais des voyageurs qui s'enthousiasmèrent sur ces « tucs », après avoir admiré les paysages les plus fameux de l'Italie et de la Grèce.

(Suite en 2me page)

Les Landes Illustrées

Le premier numéro de notre supplément mensuel (Décembre) :

LES LANDES ILLUSTREES

a obtenu un très grand succès, non seulement dans les Landes mais aussi dans toutes celles des colonies landaises de France ou de l'étranger à qui nous avons pu le faire parvenir.

Les personnes qui n'auraient pas reçu

LES LANDES ILLUSTREES

le trouveront soit chez nos dépositaires, soit dans nos bureaux.

Rue Vincent-Depaul 79 à Dax

Madim, rue Maubec à Bayonne.

Le prix du numéro est de 1 fr. On peut s'abonner au supplément seul moyennant 12 fr. par an (12 numéros).

L'abonnement au journal

LES LANDES

et à son supplément

LES LANDES ILLUSTREES

est de 24 frs. par an.

LES LANDES sont par excellence le journal de la vie landaise.

Tous les Landais et tous les amis des Landes se font un devoir de le lire et de le faire lire autour d'eux.

La gloire des Landes

(Suite)

Voilà ce que notre pays présente aux yeux des hommes. Et qu'offre-t-il à leur bouche ? Des succulences rares, des suavités inédites ; l'ortolan des Landes, le jambon des Landes, car les jambons dits « de Bayonne », viennent surtout des Landes. Et les foies de « canard » des Landes, cette poésie de gueule auprès de quoi les foies d'oie de Strasbourg ne sont que de la vulgaire prose ?

Et nos vins ? Les Landes en ont et des notoires, qu'on apprécia naguère jusqu'en Hollande, et jadis jusqu'à Rome, puisque, selon Dufourcet, historien dacquois, les vins de Chalosse étaient admis sur la table des Césars. Ils sont un peu oubliés de nos jours, mais ils restent naturels, honnêtes et loyaux. Noë les reconnaîtrait, car nos vignerons, Dieu merci, ne sont pas chimistes.

Un gros marchand qui achète chez nous et qui approvisionne ainsi Paris de « Pomard », de « Château-neuf-du-Pape » et de tous les crus qu'on lui demandera, nous disait récemment que les vins de notre région sont à peu près les seuls qu'on ne lui livre pas « industrialisés ». C'est pourquoi le cœur de l'homme s'en béatifie comme au temps d'Horace. Quand on a de ces vins là chez soi, ainsi qu'un poète l'a proclamé :

« L'escalier de la cave est le chemin [direct.
« Pour monter aux étoiles. »

Serait-il décent de parler de nos eaux après nos vins ?

Est-ce que la Fontaine chaude, de Dax (lou Bagn Bouren) n'est pas la plus abondante du globe avec ses deux millions de litres par jour ?

Gloire donc à nos Landes ! Que ce film projeté déverse des flots d'admirateurs sur elles ! Sans doute quelques poètes en gémiront, discrètement, dans la crainte que trop de succès ne banalise leur pays, leurs sites, leurs mœurs. Ces innocents pensent à leurs cigales et à leurs écureuils que trop de civilisation peuvent mettre en fuite...

Mais, puisque le Dieu progrès en donne l'ordre ; puisque l'humanité entière, sur un rythme égal, est entraînée vers plus de bien-être, de luxe, de plaisir, et que l'argent, quoiqu'en pensent les poètes, promet toutes ces choses là ?...

Ils se résigneront, les doux rêveurs, devant les Landes métamorphosées. Ils feront comme ces mélancoliques amoureux qui se disent, en retrouvant une ancienne idole trop fardée, parée, enrichie, accablée d'hommages : Bah ! C'est moi qui l'ai eue le premier dans toute sa fraîcheur...

Cela console toujour un peu.

JEAN RAMEAU.



Le bal de l'Aéro-Club



Ceux qui, jusqu'à ce jour, ne pratiquaient qu'une vertu (il ne s'agit donc pas des Landais) : la charité, peuvent se pendre : Depuis samedi la charité n'est plus une vertu.

Il n'est pas douteux, en effet, que la vertu cesse où le plaisir commence. Or l'Aéro-Club des Landes a réussi, non seulement à rendre indolore, à l'homme, un geste pour lequel se réveille bien souvent quelque ankylose, mais encore à rendre très agréable, aux portefeuilles les plus sensibles, une extraction à but charitable.

La Soirée de bienfaisance organisée à Mont-de-Marsan, samedi dernier, a été plus qu'agreable pour les trois ou quatre cents personnes qui y ont participé, puisqu'elles y ont trouvé la joie des yeux, de l'esprit et du cœur.

Le Préfet et le Maire de Mont-de-Marsan, en raison d'un deuil récent, s'étaient fait excuser, mais l'administration témoignait de sa sollicitude, envers une organisation charitable, par la présence de MM. le Chef de Cabinet, le Secrétaire général, le Commandant d'Armes de la Place de Mont-de-Marsan, leColonel commandant le Bataillon d'Infanterie Coloniale et de beaucoup de jeunes officiers, pleins d'entrain, qui apportaient, eux aussi, leur concours à cette fête, après avoir mis à la disposition des organisateurs les locaux du Cercle Militaire.

Avec des moyens très simples et beaucoup de goût, M. Despruneaux et ses collaborateurs ont décoré la salle. C'est l'un de ces derniers, le spirituel et sympathique Loustau, qui est l'auteur du « Corot » mis en loterie, représentant une vache manifestant irrévérencieusement au train sa préférence pour l'avion.

L'orchestre est infatigable. On danse sans arrêt, même la « biguinne ». Bien entendu, le mouvement essentiel de cette danse exotique est élégamment traduit, son amplitude et son pittoresque en sont atténués, mais son charme est discrètement maintenu.

Un roulement de tambour : Henri Farbos, président de l'Aéro-Club et grand animateur de cette fête, remercie éloquemment tous ceux qui lui ont apporté leur concours. Il prononce un éloge frénétiquement applaudi de Mlle Suzanne Castets qui a décliné de nombreuses invitations pour mettre sa grâce et son esprit au service d'une bonne œuvre.

Farbos n'oublie qu'une chose : lire le magnifique palmarès de l'Aéro-Club, dont il a écrit les plus belles pages. Nous reviendrons sous peu sur ce sujet.

Suzanne Castets vient dire l'émouvant poème qu'elle a composé et que nous comptons bien avoir le plaisir de lire dimanche prochain dans « Les Landes » à la gloire de l'Aviation landaise. L'interminable ovation dont elle est l'objet ne saurait lui laisser le moindre doute sur la sincérité de l'admiration qu'elle provoque. Inlassable quand il s'agit d'être agréable à tous, elle dit encore, avec son merveilleux talent, plusieurs poésies dont « Lou Marcat de Peyrehourade ».

Tandis que s'organisent des soupers par petites tables, les danses reprennent. C'est l'harmonieux chatoiement des toilettes splendides, parmi lesquelles on remarque particulièrement une robe mauve, une bleue, une autre verte, une quatrième rouge, une noire, une blanche, une composée de deux de ces tons... vibrante et merveilleuse palette du charme, de la grâce et de la bonté.

JEAN PRUNETTI.



Les landais de Bordeaux

LA FETE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION LANDAISE

La colonie landaise de Bordeaux fort nombreuse, comme on sait, a fondé en 1894, une florissante Association qui compte aujourd'hui près de 500 membres et qui, chaque année, organise un banquet suivi de bal où on a la joie de se retrouver en famille et de fraterniser dans le souvenir du pays natal. La belle manifestation qui a eu lieu samedi à la villa Grisch a été particulièrement réussie. La présidence en avait été confiée à M. Roger Sargos, maire d'Aureilhan. On remarquait à ses côtés les membres du comité de l'Association, MM. L. Bacque, président, Cazaux, vice-président, Dupuy, trésorier général, Capdeville, secrétaire général, Labat, secrétaire adjoint, Mornen, Couerbes, Bancon et Bonnefont, membres du bureau. M. Lartigue, adjoint au maire de Bordeaux, représentait M. Adrien Marquet, empêché. Parmi les invités se trouvaient M. Maurice Martin, le parrain de la Côte d'Argent, ainsi que MM. Mathias Morhardt et Pierre Lamaison, du journal « Les Landes ». Signalons également la présence de plusieurs notabilités landaises et notamment de MM. Lacoste, professeur à la faculté de médecine, Cadillon, président de l'Union landaise, Roumégoux, conseiller général et maire de Pissos, le Dr Dupouy, Marginier, Palanqui, etc.

Au dessert, M. L. Bacque a rappelé en fort bons termes les services considérables que l'Association landaise a rendus au cours de ses quarante années d'exercice. Aux secours qu'elle a distribués et qui dépassent 80.000 frs il convient d'ajouter en effet la somme qu'elle a consacrée aux colonies de vacances destinées à envoyer les jeunes Landais de Bordeaux respirer le bon air du climat natal, somme qui atteint 125.000 frs. M. L. Bacque a ensuite souhaité la bienvenue à chacun des hôtes de l'Association landaise. Il a été tout particulièrement aimable pour le journal « Les Landes » dont il a fait un éloge chaleureux.

M. Lartigue, adjoint au maire de Bordeaux a ajouté quelques mots, après lesquels, on a entendu M. Roger Sargos qui a fait un historique très concis mais très substantiel de la forêt des Landes :

« Nos trisaïeuls, bisaïeuls et aïeuls, qui n'ont connu a-t-il dit, que la misère dans un pays malsain, en fixant les dunes, en assainissant la lande et en créant ce massif forestier de 720.000 hectares, au prix du plus pénible labeur nous ont légué une œuvre admirable que nos pères ont su conserver, étendre même au prix de longues privations. Et c'est nous, les petits-fils, générations de la guerre, qui en récoltons depuis 12 ans le prix ; mais, — et le 10 juin 1930, je n'ai pas hésité à jeter ce cri d'alarme, trop prophétique, hélas ! — nous avons à nous préoccuper grandement à notre tour de problèmes aussi importants que l'envahissement des sables ou l'assainissement de la lande, pour assurer l'avenir de nos enfants. Nous avons à nous soucier grandement, en effet, de perpétuer cette Forêt bienfaisante, de la défendre contre ses multiples ennemis, — l'eau, le feu, les insectes, les champignons, la brande, la molinie, le fisc même, que j'ai dénoncés récemment encore, — et d'en améliorer les rendements.

« Nous sommes rentrés de la guerre juste pour réaliser cette génération de pins de 1855-1870, dont l'exploitation a permis de satisfaire partie des besoins nés de la guerre, non seulement sur le marché national mais aussi à l'étranger. Produisant depuis lors normalement plus que la France ne pouvait consommer, nous avons exporté le surplus. Le maximum de nos exportations a coïncidé avec la crise financière de 1924-1923, et c'est ainsi que nos produits ont haussé, tandis que le franc baissait, le coût de la vie augmentant plus lentement.

« Nous nous sommes crus alors très riches et tous, hélas, paysans et bourgeois, résiniers et propriétaires, avons plus ou moins perdu les remarquables qualités d'économie et d'épargne de nos pères.

« Aussi, la stabilisation venue, le coût de la vie s'étant élevé à un coefficient supérieur même à celui de la dépréciation de notre monnaie et la valeur de nos produits ayant subi l'effondrement des cours mondiaux des matières premières, crions-nous misère.

« Les revenus-gemme du propriétaire ne lui permettent plus d'entretenir les métairies de la lande ; et les bois de ses éclaircissages, supplantés sur le marché anglais par les poteaux portugais, d'un prix de revient moins élevé, ne peuvent plus toujours être réalisés. »

M. Roger Sargos estime que nous trouverions de nouveaux débouchés en France pour les produits de la forêt si des tarifs ferroviaires appropriés le permettaient, ou si on pratiquait une politique d'accords internationaux fondés sur l'adage : « J'achète à qui m'achète. » Dans tous les cas, il continuera d'avoir une pleine confiance en la forêt landaise.

« Notre pauvreté à tous, dit-il n'est-elle pas, en effet, relative ? On estimait avant-guerre le revenu de cette forêt normal lorsque le prix de la gemme atteignait 60 frs. la barrique, et profitable dès qu'il atteignait 80 frs. En 1913, elle valait 100 frs ; or, la moyenne des 10 dernières années est de 650 frs. Cette année 1932, nous avons encore un prix moyen de 330 frs. C'est, en valeur-or, les 4/5 de la valeur d'avant-guerre ; tandis que les rentiers eux, ont en fait perdu les 4/5 de leur capital et continuent à perdre. Nos bois de sciage viennent de tomber à 35 frs. le mètre cube réel sur pied, soit au plus au double de la valeur d'avant-guerre ; la perte-or est ici des 3/5. Mais la moyenne des 10 années précédentes est encore au pair : 88 frs.

Aussi, et malgré notre monoculture, tandis que dans d'autres pays les producteurs n'ont pu se débarrasser de leurs produits agricoles, nos bois et nos résines se sont-ils à peu près écoulés. Et la situation est saine. La caisse et le parquet peuvent absorber chaque jour davantage de bois et, alors que le marché anglais nous laisse sur les bras 600.000 tonnes de poteaux, nous pouvons obtenir dès cette année, que les Houillères du Nord consomment l'équivalent de 200.000 tonnes et les Papeteries landaises, 150.000 tonnes. »

Après un vif éloge du papier Kraft landais, l'orateur poursuit en ces termes :

« La consommation des produits résineux en France, grâce à l'active propagande de nos organisations syndicales, s'étend chaque jour. Déjà toute l'essence de térébenthine landaise produite apparaît consommable en France et les brais et colophanes pourraient facilement remplacer dans les savons les corps gras d'origine étrangère.

« C'est d'ailleurs les hauts cours de 1926 qui ont rebuté l'industrie consommatrice et c'est pourquoi, personnellement, je lutte de mon mieux contre la spéculation, pour des prix plus stables et mieux raisonnés.

« Mais un produit se vend d'autant plus facilement qu'il est meilleur marché, à qualité égale. Nos produits sont de qualité indiscutable, mais il importe d'en abaisser les prix de revient. C'est pourquoi j'ai cru personnellement devoir apporter mon meilleur concours à la recherche de la solution du problème du gemmage, afin que le résinier, pour le même travail, puisse récolter un produit moins impur et de valeur plus grande. Après 2 années seulement d'expériences et malgré l'échec de la tentative prématurée d'exploitation de cette année, je reste persuadé que mon ami Bellini delle Stelle n'est pas loin d'aboutir à une solution pratique. Ses études nous permettent, en tout cas, déjà, de mieux connaître le mécanisme de la production de la gemme et d'espérer qu'en traitant celle-ci dès sa formation, à l'arbre même ou aussi bien dans les ateliers actuels fort peu modifiés, nous obtiendrons des produits de plus haute valeur que l'industrie n'obtient actuellement que difficilement et fort coûteusement. Et c'est ainsi que nous sommes peut-être à la veille de la plus heureuse des révolutions dans l'industrie résinière pour le plus grand profit de la propriété de pin et de tous ceux qui l'exploitent.

« Aussi l'avenir me paraît-il rassurant et les difficultés du moment sans nul doute passagères. »

M. Roger Sargos conclut comme suit :

Si j'ai cru devoir, Mesdames et Messieurs m'appesantir sur ce sujet c'est afin de pouvoir vous demander plus utilement votre concours en faisant appel à votre esprit de solidarité landaise.

« Vous pouvez tous ici, en effet, beaucoup pour la Lande. Vous pouvez l'aider à surmonter la crise actuelle en consommant par préférence ses produits.

« En utilisant surtout des produits landais, vous ferez d'ailleurs une bonne affaire puisque la qualité et la durée vous seront assurées.

« De même, en vous intéressant à la propriété landaise et aux industries landaises, vous ferez les meilleurs placements.

« Il est certain que depuis plusieurs générations, tous ceux qui ont mis leurs épargnes dans la propriété de pin se sont enrichis, la bourgeoisie landaise est née de la propriété de pin ; des familles ont pu subir des dilapidations de certains de leurs membres, leurs fortunes se sont reconstituées, lorsqu'elles n'ont fait que sacrifier les arbres, conservant le sol.

« La forêt landaise est, aujourd'hui comme hier la plus sûre des Caisses d'Epargne. »

M. Mathias Morhardt a pris ensuite la parole au nom du journal, « Les Landes ». Après avoir exprimé les regrets de Mlle Suzanne Castets qui est retenue à Mont-de-Marsan par le bal où elle doit dire des vers, et après avoir rappelé qu'en ce moment même les Landais de Paris, eux aussi, célèbrent fraternellement le pays natal, il a continué ainsi :

« De toutes les tâches que nous nous sommes données et qui, nous le croyons fermement, exerceront une salutaire influence sur le développement et la prospérité du pays landais, la première et la plus importante n'est-elle pas de réunir, dans des liens chaque jour plus étroits, tous les membres épars de la grande famille landaise ? Notre ambition, nous le déclarons hautement ici, est de vous rappeler, chaque jour s'il se peut, que, quelque éloignés que vous soyez du foyer familial, votre place y est restée et que, lorsque vous viendrez la réclamer, vous serez joyeusement accueillis par ceux qui ont été les camarades et les témoins de vos premières années. »

Il a conclu en donnant lecture de l'adresse de sympathie envoyée par les quatre Présidents des Amitiés landaises aux Landais de Bordeaux et dont on a lu le texte dans notre dernier numéro.

Après quelques mots amicaux de Maurice Martin, la séance a été levée et un bal, qui s'est prolongé jusqu'à près minuit, a réuni la jeunesse landaise de Bordeaux. Nous sera-t-il permis de constater que, pour la bonne grace et le charme, les jeunes Landaises de Bordeaux peuvent rivaliser en tous point avec les jeunes Landaises des Landes ?

De son côté, le secrétaire général, M. Capdeville, a donné lecture d'un chaleureux télégramme de sympathie signé de MM. Maxime Leroy et le Dr Dubourdieu, les deux présidents des Associations landaises de Paris.

Tourisme

LES IMPOSITIONS NOUVELLES ET LE TOURISME

M. C. Michaut, président du Syndicat général de l'Industrie hôtelière s'inspirant des vœux que vient de formuler l'assemblée des Présidents des Chambres de Commerce de France, élève dans le dernier « Bulletin officiel » de son association une vive protestation contre les impositions projetées dont la répercussion atteindra gravement l'industrie du Tourisme déjà si durement frappée.

Certaines taxes nouvelles, soulignons-le, frapperont directement dit-il, des marchandises consommées par l'hôtellerie. Nous voulons parler de l'augmentation du droit sur les cafés : coût, 300 millions, et de la taxe sur certains apéritifs : coût, 100 millions.

« Du tourisme, de la richesse que cette industrie apporte à un pays, nul ne paraît plus avoir cure. Malgré les exemples pourtant nombreux de l'étranger, aucun appui n'est accordé à l'hôtellerie, qui pourrait, si ses charges étaient allégées, faire revenir chez nous la masse encore importante des voyageurs qui continuent de parcourir le monde.

« C. MICHAUT. »



Les landais de Paris

LE BANQUET DE L'AMICALE DE LANDAIS

Tandis que de nombreux Landais des Landes se réunissaient à Mont-de-Marsan, le 3 décembre, au magnifique bal si opportunément et si intelligemment organisé par notre ami M. Henri Farbos, président de l'Aéro-Club, les Landais de Bordeaux et les Landais de Paris donnaient leur grand banquet annuel.

A Paris, cette solennité a été célébrée comme de coutume, à l'Hôtel des Sociétés Savantes. Le Dr Dubourdieu, président de l'Amicale des Landais, présidait cette solennité. Il était assisté de M. Maxime Leroy, président de l'Association landaise. Une foule de notabilités de la colonie landaise étaient fraternellement groupés autour d'eux. On remarquait notamment : MM. Houston, ancien président de l'Association landaise ; Costedoat, chef de bureau au ministère de la marine, professeur au Val-deGrâce ; Bouteloup, ingénieur en chef de la Compagnie du Midi ; Serge Barranx ; Edouard Cazaux, sculpteur-céramiste ; André Poudenx, avocat à la cour ; Paul Banos, sous-chef de bureau au ministère des colonies ; Lacoste, sous-chef de bureau au ministère des colonies ; Dupouy, Magnin, Couturier, Lartigue, ingénieur, Laurent Sombrun, industriel ; Max Moras, de la Chambre de commerce de Paris ; Lespitaou, directeur de la Fédération des matériaux de construction ; Lamagnère, secrétaire général de l'Amicale des Landais, etc.

On a fait, au cours du repas, honneur aux foies gras des Landes envoyés par M. Brocas, de Montfort, et aux délicieux vins des Sables offerts par MM. Laboille-Moresmau, de Soustons, et Caliot, maire de Messanges.

Au dessert, des discours ont été prononcés par plusieurs orateurs. M. Bouteloup a d'abord souhaité la bienvenue aux nombreux Landais qui assistaient à cette belle manifestation et il a envoyé le salut amical des Landais de Paris aux Landais de Bordeaux réunis à ce même moment.

M. Maxime Leroy après avoir donné lecture de l'adresse des Amitiés landaises, dont nous avons publié le texte dans notre précédent numéro, a, dans une élégante improvisation, glorifié les beautés touristiques des Landes.

Le Dr Dubourdieu a présenté les excuses de nombreuses notabilités et notamment de MM. Raphaël et Eugène Milliès-Lacroix, sénateurs ; Daraignez, sénateur ; Robert Lassalle, député ; Callède, ancien président de l'Association landaise ; Calliot, Laboille-Moresmau et Roger Etcheber, sous-chef de bureau au ministère des finances.

D'autres orateurs, non moins chaleureusement applaudis, ont, à leur tour, célébré le pays landais et notamment notre confrère M. Serge Barranx et notre éminent collaborateur, M. Alfred Lartigue. Après quoi, Mme Rivière a chanté superbement la « Dacquoise. »

On a enfin procédé au tirage au sort d'une tombola dont le bénéfice est destiné aux enfants des Colonies de Vacances de Capbreton. Parmi les lots on remarquait un beau buste de Robert Wlérick, « Landaise » et un vase de céramique d'Edouard Cazaux.

Cette manifestation landaise si heureusement réussie, et où notre ami Charles Lamagnère a, une fois de plus donné les preuves de son admirable dévouement, s'est terminée par un bal où la jeunesse landaise de Paris s'en est donné à cœur-joie jusqu'au matin.

EN L'HONNEUR DE M. P. DALBOUZE

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que le prochain banquet de l'Association landaise de Paris aura lieu le 19 décembre, à 19 h. 30, à la Maison des Polytechniciens, 12, rue de Poitiers, Paris (7e).

Ce banquet, sera présidé par M. P. Dalbouze, de la Chambre de commerce de Paris, chef de cabinet du ministre du commerce. Il groupera de nombreuses personnalités landaises.

LIRE
dans le prochain numéro de journal
LES LANDES

« Les rhumatisants chroniques aux eaux minérales françaises. »

« Les Livres. »

« Audition des Elèves de M. Ermend Bonnal à Dax », par E. Bassat.

« L'Etang noir et ses légendes », par Alcide Cabiro.

La Semaine

LES EVENEMENTS IMPORTANTS ET LES AUTRES !

SAMEDI — Fêtes du Régionalisme ! Des Landais à Paris, des Landais à Bordeaux : Garbure, discours, danses. Au banquet annuel des Auvergnats de Paris on a retrouvé M. Laval, disparu depuis de longs mois.

DIMANCHE — Au cours d'une perquisition dans une banque on ne trouve ni argent, ni comptabilité !

LUNDI — L'Angleterre rompt la trêve des armements et s'outille formidablement. Ainsi tous ses soldats seront pourvus de moustaches. Le roi conserve la barbe, mais le prince de Galles prend la mouche !

MARDI — Distribution automatique de prix littéraires : Ramon Fernandez obtient le prix Fémina. Le Pari est donc gagné. Guy Mazeline aura le prix Goncourt.

MERCREDI — Les Américains nous doivent de l'argent. Ils n'ont pas en effet payé la note concernant leur guerre de sécession. Ils seront tenus de nous payer capital et intérêts composés. Nous serons riches !

JEUDI — Joséphine Baker lance une nouvelle mode pour les chefs d'orchestre qui renonceront à l'habit, au col dur et aux manchettes pour arborer un dos complètement nu.

VENDREDI — Les sénateurs et les députés des Landes fraternellement unis jurent, sur la Constitution, de n'employer que du savon à base de résine et tous produits landais, y compris le foie gras.

Dans les Basses-Pyrénées

Le Port de Bayonne. — Pendant le mois de novembre 1932, la statistique des entrées et des sorties de marchandises pour le port de Bayonne, a donné les chiffres suivants :

Entrées : 37.290 tonnes. (En 1931, 34.239 tonnes ; différence en plus 3.051

Sorties : 3.491 tonnes. (En 1931, 8.928 tonnes ; différence en moins : 5.437 tonnes).

Ensemble : 40.781 tonnes. (En 1931 43.167 tonnes ; différence en moins : 2.386 tonnes.

Le trafic total de l'année au 30 novembre 1932 a été de 468.060 tonnes. Pendant la période correspondante de 1931, il avait atteint 555.840 tonnes. Différence : en moins : 88.780 tonnes.

On assure que la nouvelle tranche de travaux d'outillage national qui comportera, pour les travaux publics, 2 milliards 545 millions, dont 708 millions pour les ports maritimes ou le littoral et 228 millions pour les ports fluviaux et les voies navigables, comprendrait un crédit important pour les travaux du port de Bayonne.

Le budget de Biarritz. — Le Conseil municipal a arrêté comme suit le budget de la ville de Biarritz pour l'exercice de 1933 :

Recettes ordinaires	5.950.523,32
— extraordinaires	5.480.468,04
Total	11.430.991,36
Dépenses ordinaires	6.917.464
Dépenses extraordinaires	
Facultatives	1.110.600
Obligatoires	3.999.215,73
Total	11.427.279,73

Légion d'honneur. — Mme Besnard de Quélen, qui a fondé à Biarritz le Foyer de la Mère et de l'Enfant, vient d'être nommée chevalier de la Légion d'honneur.

La mort de Brieux. — L'illustre dramaturge qui vient de mourir à Nice à l'âge de 64 ans, était un hôte fidèle de la côte basque. Il a notamment séjourné à Ascain où il a commencé de composer cette œuvre, « La Rose rouge », qui, l'une des premières, a établi sa célébrité.

A la Société des Sciences, Lettres et Arts. — La Société des Sciences, Lettre et Arts réunie sous la présidence du chanoine Daranatz, a entendu plusieurs communications intéressantes. Le commandant de Marien a parlé des monuments historiques, dont il conviendrait d'assurer plus facilement le classement. M. Nogaret a évoqué le souvenir de la famille Haraneder, de Saint-Jean-de-Luz. Enfin M. de Bagneux a rappelé l'émouvant récit de l'expédition de B. Renau, ou du « Petit Renau » comme on l'appelle aux Antilles. Bernard Renau d'Eliçagaray était inspecteur général de la marine quand Louis XVI en fit un chef d'escadre pour l'envoyer aux Antilles.

Mariage. — On vient de célébrer brillamment à l'église Saint-Martin, le mariage de Mlle Inès Soriano avec M. Gonzalo de la Gandara.

Le chanoine Dartiguelongue, curé de Saint-Martin, officiait. Les témoins étaient pour la mariée : M. Fernando Soriano, son oncle ; le prince Max Egon de Hohenlohe, son oncle ; M. Pierre de Fouquières, chef du protocole, commandeur de la Légion d'honneur, et M. Eugenio Lopez Tudela, commandeur de la Légion d'honneur, grand-croix d'Isabelle la Catholique.

Pour le marié : M. Fernando de la Gandara, son oncle : le marquis de la Romana, son cousin germain ; le marquis de Baztan, son cousin, et M. Fernandez de Cordoba.

chronique régionale



AMOU

L'histoire d'Amou. — Sous l'occupation romaine, Amou constituait, parait-il déjà, un centre d'une certaine importance, si on s'en rapporte à la tradition qui veut que ce soit Labiénus qui l'ait appelée « Amor » (en gascon « Amou ») à cause de la beauté du site dans lequel cette petite ville est placée.

« Amor » dut donc être, très probablement, le « Vicus » du « pagus Schalossiœ » qui forma plus tard la baronnie d'Amou, une des premières dont il ait été fait mention dans notre histoire locale.

Tout à côté se trouve le bourg antique de Castel-Sarrazin qui fut, dit-on, occupé par les Maures (1) et dans lequel s'étaient fortifiés, paraît-il, les saulniers « Salisiens » venus pour exploiter la source salée voisine de Gaujacq. C'était,primitivement, un poste avancé du grand camp de « Gothiacum », et plus tard, un seigneur local y établit un donjon sur motte dont on voit encore les ruines.

Amou est un chef-lieu de canton, une véritable ville qui dut avoir son acte de paréage et ses franchises, car c'est encore une véritable bastide avec sa place traditionnelle, ses rues à angle droit y aboutissant, son église du XIVe au clocher élancé, et son mur d'enceinte construit en galets du Luy, dont il reste tout un côté au nord. Peut-être, n'y en a-t-il jamais eu au sud, et la ville était-elle simplement défendue, de ce côté, par le canal qui conduit une profonde dérivation du Luy à l'ancien moulin seigneurial. Ce canal sépare la ville du foirail et est bordée d'une rangée de maison, produisant à distance, un effet des plus pittoresques et dont plusieurs remontent évidemment au XVIe siècle.

L'abside de l'église est romane ; elle avait tout comme celle de St-Paul-lès-Dax, des arcatures extérieures avec chapiteaux qui ont été murés, et dans lesquelles se trouvent, dit-on, les tombeaux de plusieurs barons d'Amou dont le château est au pied du coteau, au nord, en dehors des remparts, quoique la motte féodale soit à une certaine distance, à l'ouest. Il se peut qu'il ait été déplacé lors de sa reconstruction.

Le château actuel est une somptueuse habitation du XVIIe, offrant cette anomalie que ses croisées à meneaux sont en apparence du XVIe siècle. M. le Baron de Claye, son propriétaire, descendant des célèbres seigneurs de Caupenne d'Amou, a bien voulu donner le mot de cette énigme archéologique. Le plan du château a été fait à Paris, par Mansard, et l'exécution en a été surveillée par un vieil architecte du pays, qui, trouvant les ouvertures trop grandes, crut devoir leur ajouter des meneaux pour les consolider.

On peut voir encore à Amou plusieurs portails monumentaux, à balustres et frontons grecs du XVIIIe. On signale tout particulièrement celui du Presbytère.

La famille d'Amou jouait déjà un rôle important dans le pays quand les Anglais en devinrent les maîtres.

On trouve, ou commencement du XIIIe, un évêque de Dax du nom de Gratian d'Amou. Il était le frere de Raymond, seigneur d'Amou, en 1200.

Une jeune Anne d'Amou se maria avec Bertrand de Béarn.

La fille ainée de Bertrand fut mariée à Arnaud de Caupenne qui appartenait à une très ancienne famille du pays, alliée à celles de Foix et d'Albret.

En 1408, Archambaud de Caupenne est qualifié par les actes, de Seigneur d'Amou et de St-Cricq.

Jean I de Caupenne, baron d'Amou, épousa en 1490, Anne de Gramont.

Charles de Caupenne fut sénéchal des Lannes, bailli et gouverneur du Labour vers 1569. Son fils Jean-Paul lui succéda. Il épousa en 1590, Jeanne de Baylenx-Poyanne.

Une fille de Jean-Paul, Anne de Caupenne, épousa Bertrand-Pascal de Borda.

Léonard de Caupenne fut Marquis d'Amou, lieutenant du roy en Guienne. Il épousa en 1660, Marie de Gassion, fille de M. de Gassion, président au Parlement de Béarn.

Un de ses fils, Henri, comte d'Amou, eut un fils Léonard, qui se maria avec la fille de Messire Melchior d'Aspremont, vicomte d'Orthe et devint le chef de la branche des de Caupenne d'Aspremont, une des plus anciennes familles de la région.

LOUIS DUFOURCET.

(1) Notre savant collaborateur, M. Louis Dufourcet, a raison de ne pas adopter sans réserve cette explication trop simpliste. Notre ami René Cuzacq a montré dans « Les Landes » du 26 novembre que, d'après Ledain, la réalité historique est autre. Le nom de Castelsarrazin rappelle l'insurrection des Bagaudes, au IVe siècle. Les révoltés avaient des « camps de pay sans » qu'on appelait « Sarracenorum » qui a fourni le nom de Castelsarrazin.

ARENGOSSE

L'élevage du mouton. — L'Union ovine de France ouvrira, le 15 janvier, dans le domaine de Marsac, sous la direction de M. Collet, un centre d'apprentissage et de démonstration qui comportera un stage de deux mois dans le domaine de Marsac, pendant lequel les élèves suivront les cours de MM. Audidier, directeur des Services agricoles des Landes ; Dignat, directeur départemental des Services vétérinaires ; Collet, directeur du Centre d'apprentissage ; docteur Farbos, vétérinaire du Centre d'apprentissage.

Il comportera, en outre, un stage pratique de dix mois chez un éleveur agréé, pendant lequel l'élève, sous la direction de cet éleveur et sous la surveillance de l'Union ovine de France, acquerra le tour de main et la pratique de son métier.

Les élèves seront, non seulement défrayés de tous frais de logement et d'alimentation, mais encore de toutes fournitures scolaires dont ils pourraient avoir besoin et recevront, en outre, une bourse d'entretien mensuelle de 50 francs pour leur permettre de subvenir à leurs besoins personnels.

Nécrologie. — Un service religieux sera célébré mardi 13 décembre, en l'église d'Arengosse, à la mémoire du comte de Lastours, dont nous avons annoncé la mort récente.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M. Ludwig, maire a refusé de voter le contingent de 9.000 francs qui lui est demandé en 1933, pour l'entretien des chemins de grande communication, les ressources de la commune étant très limitées, et en raison surtout du prix de revient exagéré de l'entretien de ces chemins, qui pourrait se faire à meilleur compte. Il a ensuite décidé d'adresser, au nom de la commune, ses respectueuses condoléances à la comtesse de Lastours et à la baronne Gérard, à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

ARGELOS

Dissolution du conseil municipal. — Le « Journal Officiel » publie un décret du ministre de l'intérieur qui, considérant que toutes les tentatives faites en vue de constituer la municipalité de la commune d'Argelos sont demeurées sans résultats et que cette situation, en se prolongeant, serait de nature à compromettre gravement les intérêts communaux, déclare que le conseil municipal de la commune d'Argelos est dissous.

ARJUZANX

Félibrige. — Notre éminent concitoyen le poète félibre gascon Ferdinand Bernède, vient d'être déclaré lauréat du jasmin d'argent 1932, de l'Escole Gastou-Fébus 1931-32, du concours d'Astros 1932, de l'Aquitania 1932.

Mariage. — On vient de célébrer en notre église, le mariage de M. Alexandre Dubosq (de Morcenx-Bourg) avec Mlle Augusta Lesqueupit (de Meujuc).

BIAUDOS

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort à Arras, de M. Emile Doutremepuych, président de l'Union générale des Syndicats de la Brasserie française. Il était à peine âgé de 52 ans. M. Doutremepuych était le gendre du regretté M. Chicus, propriétaire du domaine de Montplaisir, à Biaudos, et chaque année, il venait passer plusieurs jours chez son beau-père.

BISCARROSSE

Nécrologie. — On a célébré jeudi les obsèques de M. Félix Compagne, adjoint au maire, décédé à l'âge de 65 ans.

Un imposant cortège avait tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure

Le maire de Biscarrosse a prononcé un discours ému dans lequel il a rendu un juste hommage à son excellent collaborateur.

CAPBRETON

La Fête patronale. — Les fêtes de la Saint-Nicolas se dérouleront les 11, 12 et 13 décembre. La jeunesse Capbretonnaise a préparé un fort intéressant programme de réjouissances

La circulation des autobus. — Le maire de Capbreton a pris un arrêté suivant, sur la circulation des autobus.

Dans la traversée de l'agglomération, les voitures publiques de transport en commun ne pourront s'arrêter pour prendre on déposer des voyageurs, pendant le temps strictement nécessaire, qu'aux points suivants : 1. Sur l'avenue d'Hossegor, coté droit ou côté gauche, avant ou après le carrefour du Pont-Lajus, suivant que les voitures se dirigent vers Bayonne ou en reviennent : 2. Sur la place de la Poste : 3. Sur la place Saint-Nicolas, à son entrée, avenue de Labenne.

Le stationnement aux points d'arrêt et le départ de ces points se feront dans l'ordre des arrivées.

Il est défendu aux conducteurs de voitures de se dépasser dans la traversée de la commune.

En aucun cas, leur vitesse ne devra être supérieure à vingt kilomètres à l'heure.

Le racolage des voyageurs est formellement interdit.

Un intervale de quinze minutes devra exister entre les départs des voitures.

Enfin les conducteurs des voitures ne feront usage des trompes, cornes et klaxons que dans la mesure strictement nécessaire pour avertir les passants de leur venue.

CASTETS-DES-LANDES

Nécrologie. — Nous apprenons avec un très vif regret la mort de M. Joannès Laboille, père de M. Laboille-Moresmau, le très distingué président du Syndicat d'Initiative de Soustons. Il était le cousin de M. André Lacoste, l'éminent professeur à la faculté de médecine de Bordeaux.

Nous prions les membres de sa famille de recevoir l'expression de nos vives condoléances.

DAX

La Sainte-Barbe. — La Compagnie des sapeurs pompiers a brillamment célébré la fête traditionnelle de la Sainte-Barbe. Un superbe banquet lui a été servi à l'Hôtel Richelieu. On remarquait, autour du commandant Levannier, inspecteur départemental des compagnies de sapeurs-pompiers, et de M. Milliès-Lacroix, sénateur-maire MM. Octave Lartigau, conseiller d'arrondissement ; Prunetti, adjoint au maire ; Harismendy, conseiller municipal ; Defos du Rau, ancien député des Landes ; Dupiot, lieutenant ; Laby, sous-lieutenant de la compagnie ; Rase directeur de l'Atrium-Casino ; Pouyllau, ancien capitaine ; Daru et Jogan, représentants la presse ; Sèze, adjudant ; Degos, sergent-major ; Dussin, Lasserre, Badets, sergents ; Bordes, caporal-fourrier ; Truquez, sergent-major honoraire ; les vétérans Dutreuilh, Bellocq, Magescas, Laborde, Tastet, Camou, Javelot, etc.

Les discours qui ont été prononcés par plusieurs des personnalités présentes ont été chaleureusement applaudis.

Le legs de la comtesse de Beauroye. — Au cours de la dernière séance du conseil municipal, le maire, a exposé que Me Dinigo, notaire à St-Jean-de-Luz, lui a fait parvenir, un extrait du testament de Mme la comtesse de Beauraye, née Maria Larricart, décédée à Tardets, le 13 août 1932, et qui est originaire de Dax..

(suite en 4me page)

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Nous avons à vendre :

Propriétés d'Agrément :

Environs immédiats de DAX, Belle Maison de Maîtres, 10 pièces, avec joli parc, jardin, dépendances. *Pressé.*

A 500 m. de l'octroi de DAX, belle propriété avec parc très ombragé, habitation très confortable et complète, décharges, dépendances et pavillon de concierge, jardin.

A 3Kms de DAX, jolie villa 8 pièces sur cave, état de neuf, petit enclos, tous fournisseurs. Par suite de partage de famille, cette habitation serait à vendre à un prix très raisonnable.

A 7 Kms de DAX, à 50 m. d'une gare, dans les pins, petite villa 7 pièces, neuve, possibilités de jardin. Bas prix.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, par lots, terrains à bâtir, en bordure de route, (tous fournisseurs) toutes contenances depuis *5 Frs. le mètre carré.*

Propriétés de rapport :

A DAX, bel et vaste immeuble de rapport faisant l'angle de deux boulevards. Deux logements indépendants. Cour et décharges. Prix très raisonnable.

A DAX, dans quartier thermal, bel Immeuble pouvant faire Maison de famille ou meublé. Prix intéressant.

A SAINT-PAUL-LES-DAX, immeuble de rapport, bien placé, avec vaste décharge et dépendances. Pourrait se louer pour commerce.

A MAGESQ. Métairie de rapport en état, Bâtiments neufs, plusieurs parcelles de jeunes pins. Contenance totale : *15 hectares environ.*

SAINT-MARTIN-DE-HINX, Jolie propriété de *22 hectares environ,* en bordure de route, terres et bâtiments en parfait état, Possibilités de morcellement. Bas prix.

A SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE, une belle propriété comprenant :

1° — métairie et terres en parfait état en bordure de route.

2° — 2 petits Immeubles bien situés dans le bourg.

3° — Plusieurs parcelles de jeunes pins. On morcellerait. Prix intéressants. Facilités.

CINEMA

SAVEZ-VOUS QUE

Buster Keaton fait toujour limer les semelles de ses souliers avant la réalisation d'un nouveau film. Ceci afin de ne pas glisser lorsqu'il exécute ses nombreuses et amusantes acrobaties.

Ramon Novarro apprend le chinois afin de le parler dans le nouveau film « Son Daughter » qu'il va tourner prochainement en compagnie d'Helen Hayes et de Lewis Stone.

Lionel et John Barrymore étaient loin de se douter, dans leur jeunesse, qu'ils deviendraient acteurs plus tard. En effet John faisait tout d'abord des caricatures pour les journaux et Lionel étudiait à Paris l'art de la peinture.

Johnny Weissmuller se rendit dernièrement à un poste d'émission de radio pour prouver à une multitude d'auditeurs que le cri qu'il lance dans le film « Tarzan » provenait bien de sa voix.

MOTS D'ENFANTS !

Jackie Cooper revient à la maison avec un œil au beurre noir. Sa mère en le voyant entrer lui dit d'un air courroucé : « Tu as sans doute joué avec le petit voisin ». « A quoi voyez-vous cela ? » retorqua Jackie d'un ton très calme.

CHAPITRE DES CHAPEAUX

Allons-nous revoir bientôt les plumes d'autruches comme garniture de chapeaux ? Ethel Barrymore vient en effet de faire revivre cette mode dans le film « Raspoutine », production M. G. M. en portant un immense chapeau orné de 6 magnifiques plumes d'autruche. Ce modèle a été créé par Adrian des studios d'Hollywood.

POUR CEUX QUI SONT HANTES PAR L'IDEE DU SUICIDE

On raconte que Jimmy Durante chanta un jour si fort qu'il empêcha une personne de se suicider. Cette anecdote est racontée par le rescapé lui-même.

HONNIT SOIT...

La grande vedette Joan Crawford reçut dernièrement, à l'heure du thé, dans les studios de la Metro-Goldwin-Mayer, la visite de deux gentlemen. Ceux-ci se montrèrent tout à fait prévenants à l'égard de Joan Crawford et lui témoignèrent leur affection d'une façon toute démonstrative, si bien qu'au bout d'un certain temps, l'un d'eux demanda à s'asseoir sur ses genoux. Joan Crawford se fit un plaisir de lui offrir, de sa main, quelques friandises.

Il faut dire que ces deux gentlemen portaient les noms de « Pat » et « Mike » et qu'ils étaient les fils du fameux metteur en scène Jake Conway - âgés respectivement de deux et trois ans - entrés au studio pour voir leur père.

chronique régionale

(Suite)

La comtesse de Beauroye lègue à la ville de Dax 10 % des bénéfices annuels de l'édition de onze volumes de ses écrits, pour être donnés tous les ans à une jeune fille honnête et pauvre pour l'aider à s'établir.

Le Conseil municipal a accepté le legs et a rendu hommage au souvenir de cette généreuse Dacquoise.

Société protectrice des animaux. — La Société protectrice des animaux, en récompense des services rendus par eux à sa cause, vient de décerner la médaille de vermeil à M. Caulet, commissaire de police de notre ville, et la médaille de bronze au capitaine Fournier, commandant la section de gendarmerie de Dax.

A ce propos il convient de signaler un incident caractéristique : Le nommé X..., qui conduisait un attelage de mules, et qui piquait ses bêtes avec un aiguillon a été l'objet d'un procès-verbal pour mauvais traitements aux animaux. L'usage d'un aiguillon est prohibé non seulement parce qu'il est inhumain mais aussi parce qu'il cause une perte considérable à l'industrie des cuirs, la peau traversée par l'aiguillon étant invendable.

Elections au tribunal de commerce. Les élections consulaires qui ont eu lieu dimanche ont donné les résultats suivants :

Juges titulaires près le tribunal de commerce : MM. Henri Lespés, 338 voix (élu), Joseph Moras, 337 voix (élu). Juges suppléants : MM. Jean Biraben, 338 voix (élu), R. Mousmau, 336 voix (élu).

Le nombre des inscrits était de 919.

Société de Borda. — Les membres de la Société de Borda se réuniront le jeudi 15 décembre, afin de réélire le bureau et de prendre connaissance de diverses communications.

Les fêtes de 1932. — On annonce que le Syndicat des fêtes de Dax a mis sur pied son programme taurin pour les grandes fêtes patronales de l'an prochain. Il comprend :

Le dimanche 27 août : Marcial Lalanda, Barréra et le nouvel as Gallardo, contre des toros du comte de la Corte.

Le mardi 29 août : Lalanda, Barréra et Marquez, contre six toros de « Coquilla ».

Au tribunal civil. — M. Pédedieu est nommé greffier du tribunal de première instance de Dax, en remplacement de M. Larrède, dont la démission a été acceptée.

Mercuriale du 3 décembre. — Froment, 70 à 80 fr.; maïs rouge, 70 à 82 fr.; haricots rond, 125 à 140 fr.; haricots plats, 200 à 235 fr.; haricots lingots, 125 à 130 fr., le tout l'hectolitre.

Bœufs, 3.50 à 4 fr. 10 ; veau, 3.50 à 4 fr. 50, le tout le kilo sur pied.

Porc gras, 6.80 à 7 fr. 10, le kilo poids vif.

Nourrissons, 160 à 200 fr.; cochons de lait, 60 à 110 fr.; vaches laitières, 1.500 à 1.800 fr.; génissons, 700 à 1.000 fr., le tout par tête.

Poulets, 25 à 38 fr.; canards communs, 22 à 35 fr.; canards mulets, 36 à 25 fr.; dindes, 65 à 80 fr., le tout la paire.

Œufs, 9 à 10 fr. la douzaine, beurre 17 à 19 fr. le kilo.

Oies grasses, 12 à 13 fr.; canards gras, 12 à 13 fr.; foies gras d'oies, 40 à 45 fr.; foies gras de canards, 22 à 24 fr., le tout le kilo.

Etat civil. — Naissances : Léon Mousquès ; Marcel Sibé ; Marie Martinez ; Marie Larauza ; Gisèle Ardrino ; André Trescos ; Gisèle Duvignau ; Jeanne Marianne ; Denise Pouységur.

Mariages : Léon Montèze et Ursule Durrès ; Etienne Dejean et Marie Caillian.

Décès : Félix Abert, 64 ans ; Françoise Ducasse, 90 ans ; Louise Parrieu, 67 ans ; Joseph Daubian, 63 ans.

DOAZIT

Légion d'honneur. — Le dimanche 18 décembre le Dr Castera remettra officiellement la croix de la Légion d'honneur à notre maire, le Dr Branzeau.

A cette occasion, le Conseil municipal organise unefête, à laquelle il convie toute la population. Après la cérémonie, la musique municipale donnera un concert sur la place publique.

A midi, un banquet réunira le Conseil municipal et les amis du nouveau légionnaire.

SAINT-ETIENNE-D'ORTHE

Ecole enfantine. — L'école enfantine tant désirée s'ouvrira le 1er décembre prochain.

Elle sera installée dans la vieille mairie.

SAINT-LON-LES-MINES

Mariage. — C'est avec un vif plaisir que nous apprenons les fiançailles de M. Joseph Hugon, ingénieur-chimiste avec Mademoiselle Suzanne Rieu, fille de notre compatriote M. Rieu, chevalier de la Légion d'honneur.

M. J. Hugon est le fils de M. Hugon, qui était jusqu'à ces dernières années le sous-directeur des Forges de l'Adour, le grand établissement métallurgique du Boucau ; il appartient à une vieille famille bayonnaise des plus connues et des plus estimées ; élève apprécié de l'Ecole de Chimie de Bordeaux et de l'Industrie du Pin, il nous arrive précédé de la meilleure des réputations. Son mariage avec la toute gracieuse Mlle Rieu ne fera qu'exprimer une fois de plus les liens nombreux qui rattachent le pays landais à la cité bayonnaise. Le journal « Les Landes » adresse ses compliments les plus sympathiques aux aimables fiancés et à leurs estimés parents.

SAINT-PAUL-LES-DAX

Mariage. — On a brillamment célébré jeudi dans la vieille et admirable église de Saint-Paul-lès-Dax, le mariage de M. Henri Saint-Jean, négociant, fils des regrettés M. et Mme Mathieu Saint-Jean, avec Mlle Madeleine Tirlot, fille de Mme et de M. Bertrand Tirlot, et nièce de Mme et de M. Olivier Tirlot, chevalier de la Légion d'honneur, le propriétaire entraîneur au Rancez.

SAINT-SEVER

La borne de signalisation de la place du Cap-du-Pouy. — A la fin de la dernière séance du Conseil municipal, M. Grandin de l'Eprevier, président du Syndicat d'initiative de Saint-Sever, a demandé et obtenu que la borne Michelin, qui a été érigée grâce à son intervention sur la place du Cap-du-Pouy, soit entourée d'un petit trottoir circulaire ou à pans coupés, dans le but de protéger cette borne contre les heurts des véhicules.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Colombophilie. — Au cours de son assemblée générale, le Ramier Tyrossais a constitué ainsi qu'il suit son bureau pour 1933 :

Président d'honneur : M. P. de Gorostarzu, maire. Président actif : M. Gaston Desclaux. Vice-président : M. Albert Sansené. Secrétaire : M. François Lagurgue. Secrétaire adjoint : M. Pédaux. Secrétaire administratif : M. Barthouilh. Trésorier : M. Henri Courtieux.

Commission d'organisation : MM. Laforie, Picon, Lambert.

Commission des concours : MM. Grocq et Lambert (réglages) : Sansané, Pédaux, Picon,Bélestin (dépouillement).

Matériel : MM. Laclau frères.

SARRAN-PARLEBOSCQ

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Joseph Dorbes, mère de M. Dorbes, ancien maire de Parleboscq.

SAUBRIGUES

Médaille militaire. — La Médaille militaire vient d'être décernée à M. Lucien Pécastaing, cultivateur à la ferme Berus.

SAUBUSSE-LES-BAINS

Médaille militaire. — M. Roger Bacqueyrisses vient de recevoir la médaille militaire.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Anaïs Sourrouille.

SOLFERINO

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine, la mort de M. Louis Labrit, ancien négociant et ancien maire.

Notre commune lui doit beaucoup, en particulier la construction de la Mairie, , des Ecoles et de la Poste qui sont l'ornement du quartier de la Gare et qui en ont fait le bourg.

Les obsèques de M. Louis Labrit ont eu lieu à Escource le samedi 3 décembre au milieu d'une affluence considérable d'amis venus des communes voisines et de la Grande Lande.

Nous présentons à la famille, nos bien sincères condoléances.

VIELLE-SAINT-GIRONS

Conseil municipal. — L'assemblé municipale vient de procéder à l'élection d'un nouveau maire. Le premier tour de scrutin donne le résultat suivant : Claverie 5 voix, Dufau 5 voix, Juyon 1 voix, blanc 1 voix. Deuxième tour : Claverie 6 voix, Dufau 6 voix. Le troisième tour donne le même résultat et M. Claverie est élu maire au bénéfice de l'âge.

VILLENEUVE-DE-MARSAN

L'Ecole de musique. — Les membres honoraires et les membres exécutants de la Société musicale la Lyre Villeneuvoise, se sont réunis à la mairie en vue de procéder au renouvellement du bureau de la Société.

Ont été désignés : président d'honneur, M. Marcel Dufau, maire ; président, M. Albert Daymau ; vice-président, M. René Mandron ; trésorier, M. Georges Longues ; secrétaire, M. Victor Brettes ; membres du bureau, MM. Joseph Prat, Jean Dupeyron, Georges Dartigues, Jean Darroze ; chef directeur, M. Destibarde, et sous-chef archiviste, M. Destibarde, père.

M. Albert Deymau, président, a exposé le plan de réorganisation de la Société et consistant principalement en la création d'une école de musique à Villeneuve. Cette école, placé sous la direction du chef, devra être une pépinière de jeunes musiciens où s'alimentera la Société. Son siège sera à la salle des répétitions de la Lyre Villeneuvoise et elle fonctionnera dès la première semaine de 1933.

Réception du pont de Larrigade. — On a procédé jeudi à la réception provisoire du pont de Larrigade, en présence de MM. Dufau, maire ; Garbay, deuxième adjoint ; Mandin-Vidal, conseiller municipal ; Tilhet, entrepreneur ; Lasmarigues, contremaître ; Moreux, Ingénieur en chef du service vicinal ; Portal et Suaty, ingénieurs principaux ; Sauzy, ingénieur, et Chaulet, ingénieur.

L'épreuve de résistance, faite au moyen d'une lourde charge passant et repassant sur le pont, a donné les résultats les meilleur.

Sapeurs-Pompiers. — Une compagnie de pompiers vient de se constituer à Villeneuve.

Le budget de ce nouveau corps est alimenté par les cotisations des membres honoraires, dont le minimum a été fixé à 10 francs.

Aidez « Les Landes »
Abonnez-vous, faites abonner vos amis

		Les Landes hebdomadaire	avec Supplément illustré mensuel
Un an :	France et Colonies	12	24
	Etranger (U. P.)	17	34
	Autres Pays	20	40

Favorisez les annonciers qui nous aident

Bulletin d'Abonnement

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de 1 an au journal **« Les Landes »** et à son supplément **« Les Landes Illustrées »**, pour la somme de 24 francs.

Signature :

Date ....

Nom : ....

Adresse : ....
(très lisible)

Imprimerie Madim - Bayonne. — Le Gérant : Laurent Cadéac